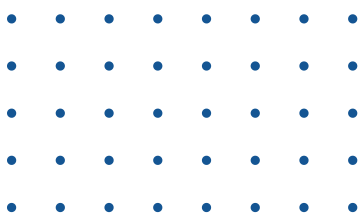




2026

ENQUÊTE SUR LA **SANTÉ MENTALE** DANS LES TERRITOIRES



Sommaire

Préambule	03
Profil des Acteurs et Perception de la Santé Mentale	04
État des Lieux : Populations, Troubles et Facteurs de Risque	06
Obstacles à la Prise en Charge et Manque de Moyens	08
Les moyens financiers et RH	09
Dispositifs, ressources et coordination des acteurs	10
Évaluation des Dispositifs Existants et de la Coopération Locale	11
Dispositifs, ressources et coordination des acteurs	12
Intégration Politique et Besoins Prioritaires pour l'Action	15

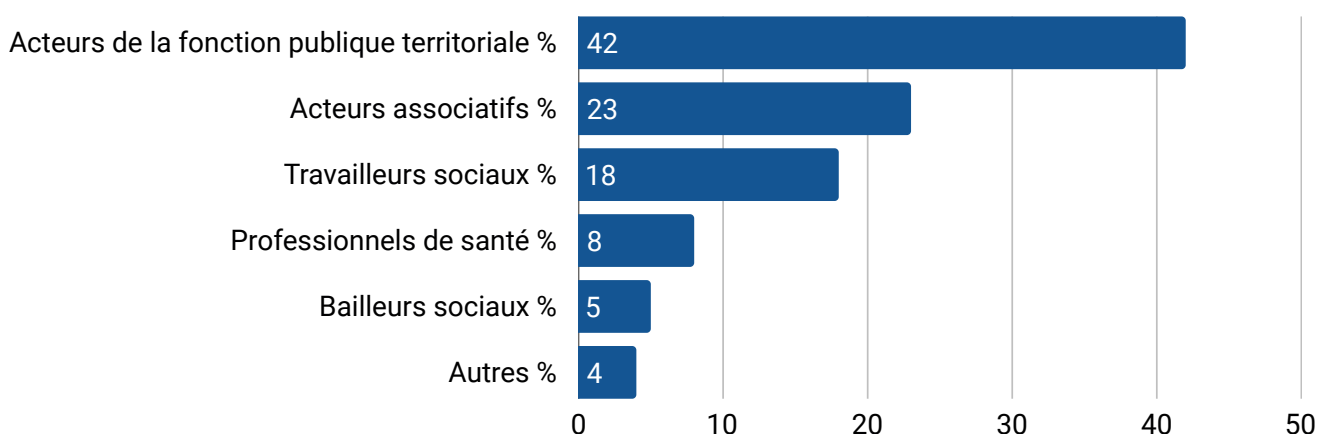


Préambule

Cette enquête flash propose un état des lieux, à un instant donné, de la perception des enjeux de santé mentale par les professionnels du Développement Social et Urbain. Réalisée auprès de 251 acteurs de terrain, elle met en évidence une large reconnaissance de la santé mentale comme priorité d'intervention. Toutefois, elle révèle également des insuffisances majeures en matière de moyens, une coordination encore trop limitée entre les acteurs, ainsi qu'une intégration politique insuffisante de ces enjeux. L'enquête permet enfin d'identifier les publics les plus vulnérables et de dégager les actions jugées prioritaires pour améliorer la prise en compte de la santé mentale sur les territoires.

Profil des Acteurs et Perception de la Santé Mentale

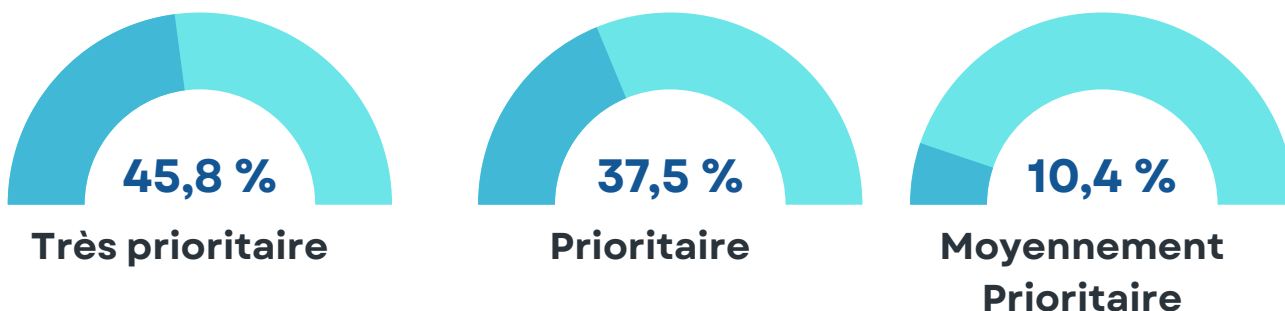
L'enquête a recueilli 251 participations à travers la France, avec un panel d'acteurs diversifié :



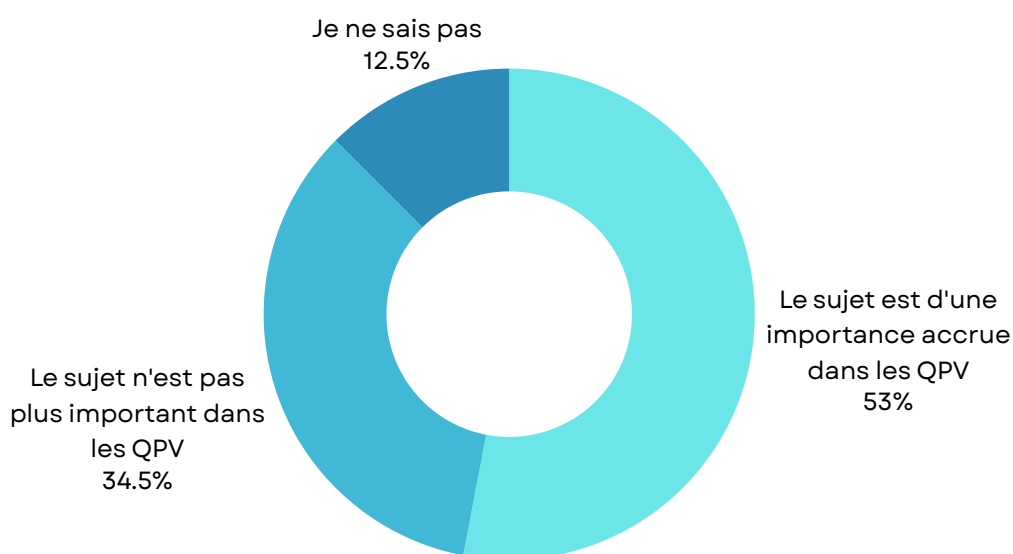
Pour ces professionnels, la santé mentale est définie comme un état de bien-être émotionnel et d'équilibre intérieur, incluant la capacité à gérer les difficultés de la vie et l'absence de troubles psychiatriques.

Une très large majorité (83,3 %) considère la santé mentale comme un enjeu prioritaire.

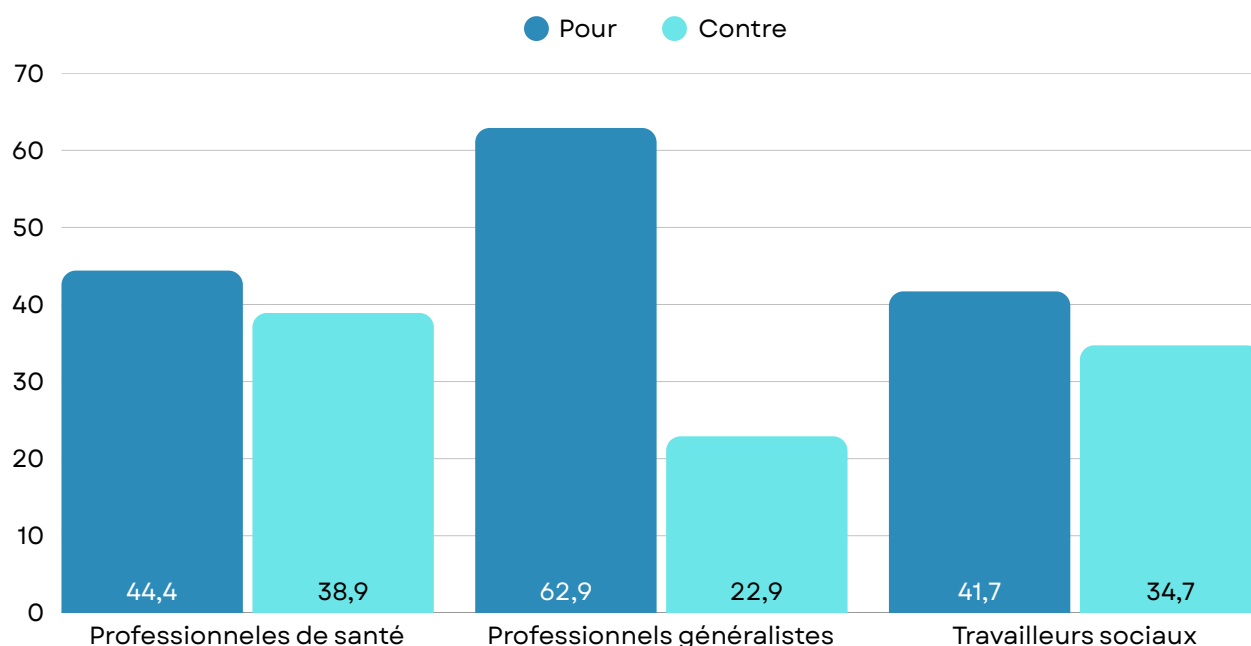
Dans quelle mesure la santé mentale est-elle un enjeu prioritaire pour les habitant.e.s du/des quartier.s où vous intervenez ?

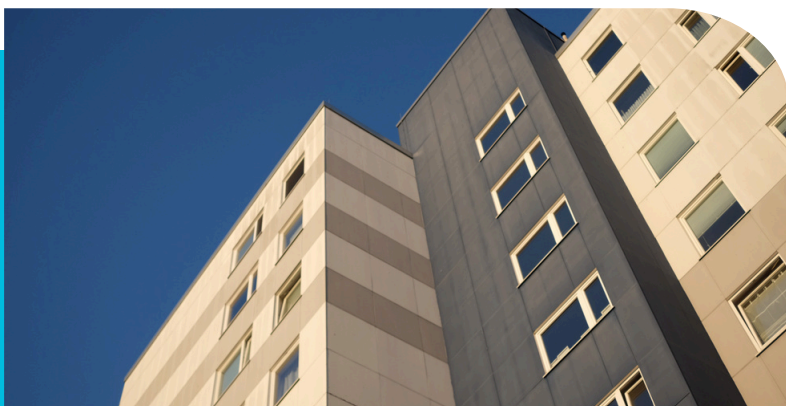


La santé mentale est-elle un sujet plus important dans les QPV qu'ailleurs ?



Par métier, les réponses sont plus nuancées





État des Lieux : Populations, Troubles et Facteurs de Risque

Selon les observations des répondants, les populations les plus touchées par les problématiques de santé mentale sont les jeunes, les mères isolées et les personnes âgées.

Enfants / adolescents



Jeunes adultes



Mères isolées



Personnes âgées



Adultes en insertion professionnelle



Adultes en activité



Contrairement aux travailleurs sociaux et aux généralistes les professionnels de santé ne mettent pas les mères isolées avant les personnes âgées.

Quels types de troubles sont les plus observés / profil ?

Anxiété / Dépression



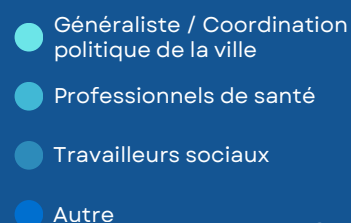
Addictions



Troubles du comportement



Troubles du sommeil





Les principaux facteurs identifiés comme contribuant à ces difficultés sont :

Précarité économique et chômage



Isolement social/solitude



Accès difficile aux soins



Violences/insécurité



Logement dégradé / habitat insalubre



Stigmatisation/discriminations



Obstacles à la Prise en Charge et Manque de Moyens

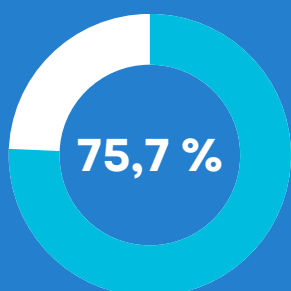
Un déficit de moyens est clairement identifié : **seuls 2,4 % des acteurs estiment disposer des ressources nécessaires pour répondre aux enjeux,**

■ 2,4 %
*seulement
sont satisfaits*

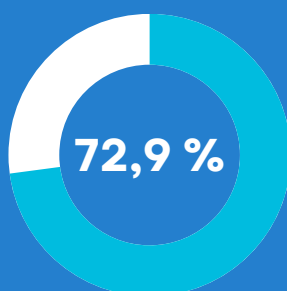
tandis que 51 % les jugent partielles et 45,8 % estiment qu'ils n'ont pas les moyens nécessaires. Cette perception est renforcée par le constat sur les financements disponibles : 83,7 % les jugent insuffisants, dont 51,4 % les qualifient de "très insuffisants".

Les principaux obstacles à une prise en charge efficace sont :

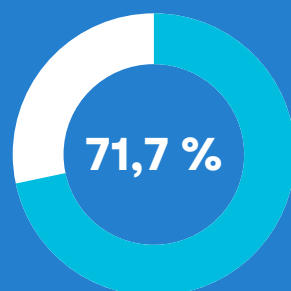
La méconnaissance
des troubles et des
dispositifs



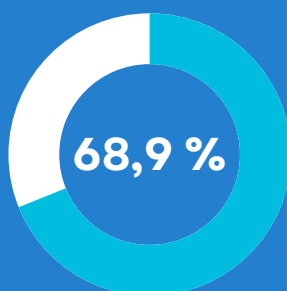
Le tabou
et la honte



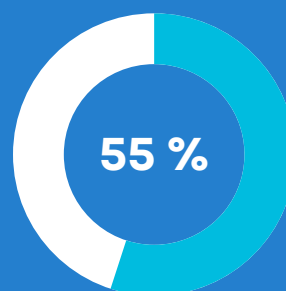
Les délais d'attente
pour accéder aux
soins



Le manque de
professionnels



La barrière
culturelle

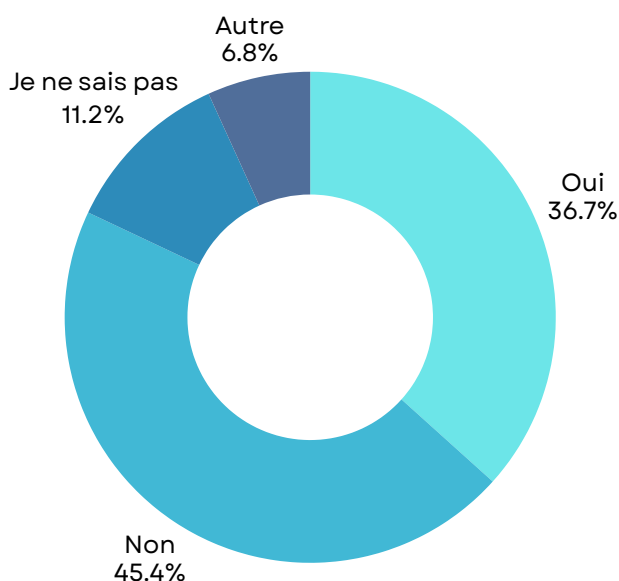


Concernant les freins la question du tabou n'apparaît que pour 4,3% des généralistes contre 56,9% des travailleurs sociaux et 72,2% des professionnels de santé.



Les moyens financiers et RH

Disposez-vous de moyens humains dédiés dans vos collectivités ?



■ **44,6 %**

de ceux qui ont répondu positivement, indiquent que les missions des moyens humains sont dédiées à la santé mentale, contre 50% pour qui c'est une mission parmi d'autres

Ces moyens humains dédiés sont rattachés à la collectivité pour

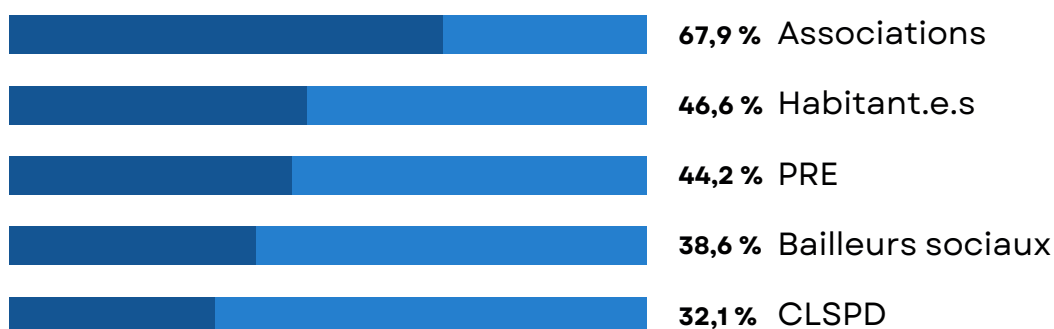
62 %

18,5 % sont délégués à un opérateur



Dispositifs, ressources et coordination des acteurs

Quels sont les dispositifs/acteur.rices qui alertent sur les sujets de santé mentale sur votre territoire ?



Les alertes concernant des situations de détresse proviennent majoritairement des associations (67,9 %), des habitants eux-mêmes (46 %), des dispositifs de réussite éducative (44,2 %) et des bailleurs sociaux (38,6 %).





Évaluation des Dispositifs Existants et de la Coopération Locale

La connaissance des dispositifs et structures en santé mentale est élevée (95 %), mais seulement 39 % des acteurs la jugent précise. La collaboration existe, mais reste limitée : 57 % travaillent ponctuellement avec ces structures et 29,1 % de manière régulière. Cependant, la coordination globale est jugée insatisfaisante par 66,6 % des répondants. Les principaux freins à cette coopération sont le manque de temps et la surcharge de travail (68,8 %) ainsi que le manque de connaissances réciproques entre acteurs (62,9 %).

Connaissez-vous les dispositifs ou structures de santé mentale (CMP, associations, dispositifs municipaux, etc.) implantés au niveau local ?

 **Oui**
39 %
de manière précise

 **Oui**
56,6 %
mais partiellement

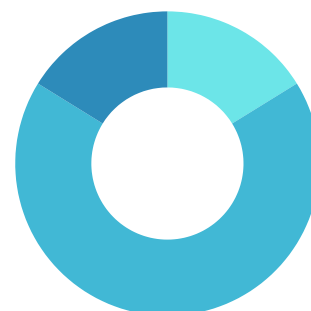
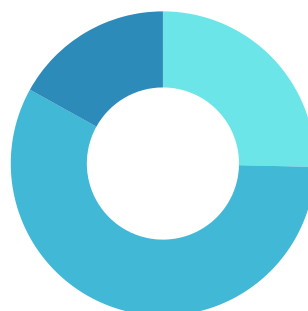
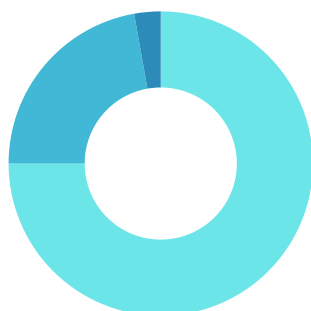
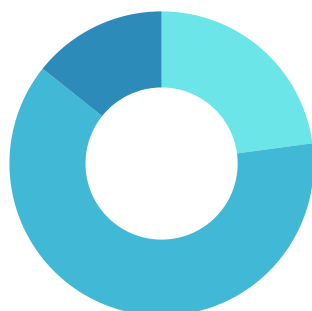
Travaillez-vous déjà en lien avec ces structures ?

Généraliste –
Coordination politique de
la ville

Professionnels
de santé

Travailleurs
sociaux

Autres

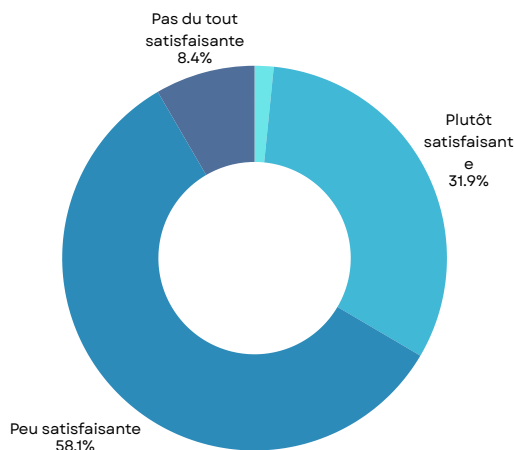


 Oui, régulièrement  Oui, ponctuellement  Non

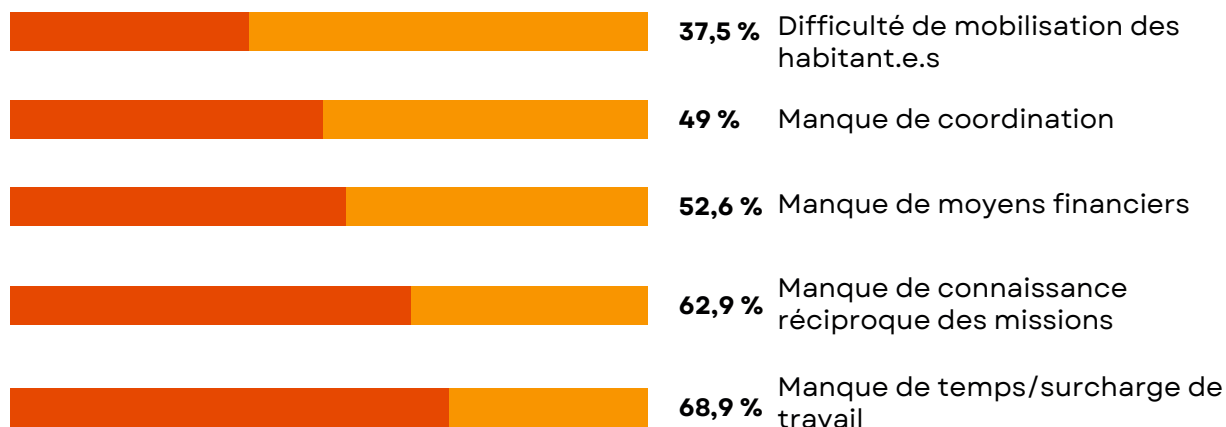


Dispositifs, ressources et coordination des acteurs

Comment évaluez-vous la coordination entre les acteurs locaux sur les enjeux de santé mentale (santé, social, associations, collectivités, etc.)



Quels freins identifiez-vous à la coopération entre acteurs sociaux/urbains et acteur de la santé mentale ?



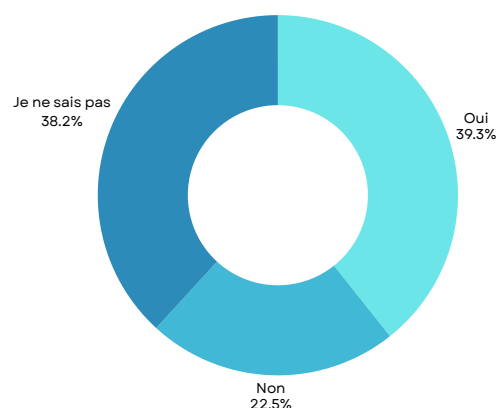
Disposez-vous de données concernant la santé mentale des habitant.e.s, l'accès aux soins etc. dans le.s QPV où vous intervenez ? (statistiques, enquêtes, retours d'expérience)?

Non
74,5 %

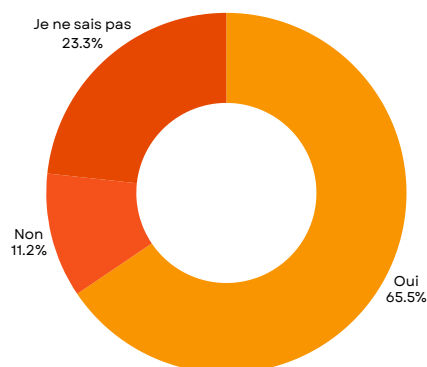


Dispositifs, ressources et coordination des acteurs

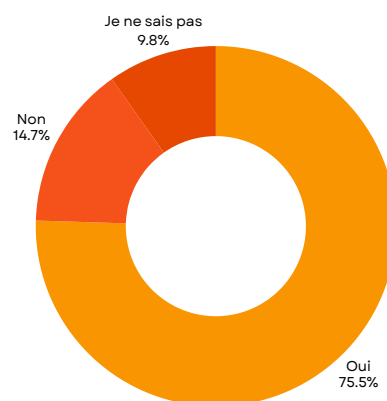
Existe t'il un atelier santé ville (ASV) sur le.s territoire.s où vous intervenez ?



Existe t'il un Contrat Local de Santé (CLS) sur le.s territoire.s où vous intervenez ?



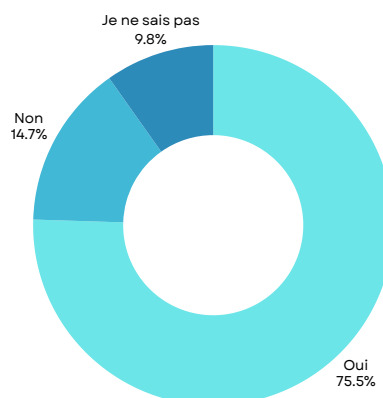
Comporte t'il un axe santé mentale ?



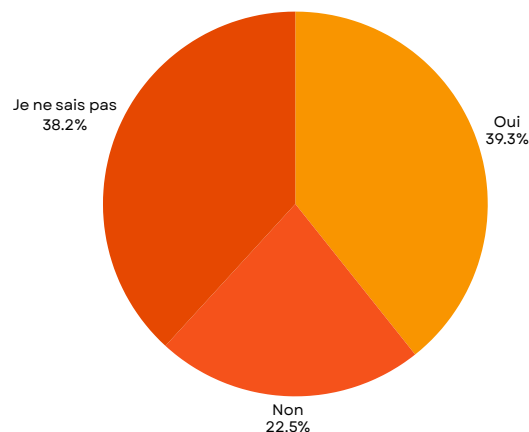
Les résultats de l'enquête mettent en évidence un déficit manifeste de connaissance et d'appropriation des dispositifs structurants de l'axe santé, notamment les ASV, les CLS et les PTSM.



Existe-t'il un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sur votre territoire ?



Existe-t'il un projet de territoire en santé mentale ?



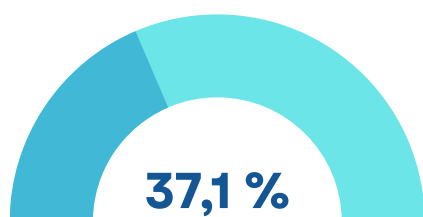
24,3 %

Pour les ASV, 24,3% des généralistes ne savent pas contre 36,1% des professionnels de santé et 50% des travailleurs sociaux

Analyse par métier

5,7%

Quant aux CLS seuls 5,7% des généralistes ne savent pas contre 13,9% des professionnels de santé et malgré tout 45,8% des travailleurs sociaux



Et pour les PTSM 37,1% des généralistes ne savent pas répondre contre 22,2% et 66,7% des travailleurs sociaux.

Intégration Politique et Besoins Prioritaires pour l'Action

La thématique de la santé mentale souffre d'une faible prise en compte dans la politique de la ville. Elle est décrite comme partielle, indirecte, "noyée" dans des actions de prévention plus larges, et non traitée comme un axe stratégique, notamment par manque de portage politique et en raison des tabous persistants. Ce constat est aggravé par un manque de données chiffrées, déclaré par 74,5 % des interrogés. Face à cette situation, les acteurs identifient des actions prioritaires et des moyens nécessaires :

Actions prioritaires à mettre en place

Accompagnement spécifique des jeunes et des familles



Développement de structures de proximité



Ateliers de sensibilisation et de prévention



Soutiens nécessaires pour renforcer l'action

Mise en place de permanences de proximité



Une mise en réseau plus structurée des acteurs



Des actions de formation



Des ressources financières dédiées





L'IRDSU est soutenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et plus de 180 collectivités abonnées.

Adresse

4, place de la République
93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Email

administration@idsu.net

Site internet

www.irdsu.net

Contact

Khalid IDA-ALI,
Délégué Général IRDSU
06 04 59 10 30

